REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 11 mars 2024

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et des Services industriels de Genève

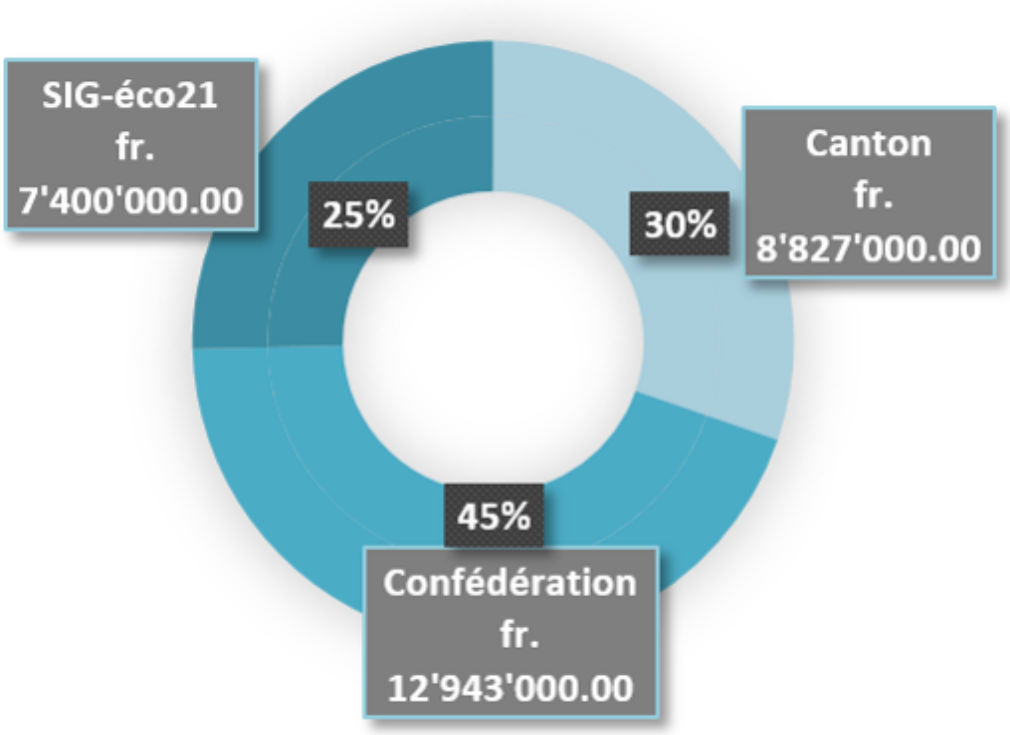
En 2024, une première enveloppe de subventions de 29 millions de francs à disposition des propriétaires immobiliers du canton de Genève

Une enveloppe globale de plus de 29 millions de francs de subventions énergétiques est à disposition des propriétaires du canton de Genève, privés comme institutionnels, pour rénover leurs bâtiments. Le financement est assuré par le "Programme Bâtiments" de la Confédération, par le programme éco21 de SIG et par le canton. Le Grand Conseil se prononcera prochainement sur une enveloppe extraordinaire et historique de 500 millions de francs, validant l'accord du 5 février 2024 entre le département du territoire et les représentants de quinze organisations partenaires en faveur de la rénovation du bâti.

La consommation énergétique du bâti: objectif-clé pour atteindre les objectifs climatiques

Le montant de 29 millions de francs mis à disposition cette année provient majoritairement des recettes de la taxe fédérale sur le CO2. Ces subventions permettront d'accélérer la rénovation du bâti et d'atteindre les objectifs ambitieux du Canton en matière de rénovation: passer de moins de 1% par an aujourd'hui à 2.5% par an en 2030 et 4% par an d'ici 2050.

Pour rappel, les bâtiments consomment près de la moitié de l'énergie du canton de Genève et représentaient en 2012 environ 39% des émissions de gaz à effet de serre totales du canton. Pour 2024, la répartition des subventions en faveur du bâti est la suivante:



Objectifs dépassés en 2023

Un total de 38.1 mios de francs a été investi en 2023, dépassant l'enveloppe initiale de 34 mios, grâce aux mesures exceptionnelles de SIG-éco21. Ces dernières ont permis de dépasser de 30% les objectifs en matière de réduction des émissions de CO2 et de 10% les objectifs de réduction de la consommation électrique.

Un record de 1800 dossiers ont été traités et accompagnés.

Les constructions et rénovations HPE/THPE (haute performance / très haute performance énergétique) ou Minergie ont représenté plus de 60% des subventions allouées, soulignant la demande en hausse pour des rénovations complètes et certifiantes plutôt que pour des opérations ponctuelles. Ce changement de pratique est une excellente nouvelle pour la transition énergétique du canton et les objectifs ambitieux de rénovation du parc bâti.

Parmi les exemples emblématiques, on peut citer en 2023 du côté des entreprises, les rénovations majeures avec certification pour les immeubles de l'OMS à l'avenue Appia, de l'OFAC à Champel, de Swisslife à la rue de Rive, du siège de la Banque cantonale de Genève au quai de l'Ile, pour le bâtiment occupé par LEM Switzerland à Plan-les-Ouates ou pour le siège de la manufacture d'horlogerie Audemars Piguet SA à Meyrin. La palette est large et touche tout type de bâtiments ou d'activités, attestant ainsi que l'ensemble des acteurs ont pris le pli de la rénovation du bâti.

Concernant les logements, les rénovations les plus importantes ont été engagées pour des ensembles à Meyrin, Onex, Carouge et Ville de Genève (Petit-Saconnex), et également pour l'EMS les Pervenches à Carouge. Pour les nouvelles constructions, la Codha et Constructions Perret SA ont bénéficié de subventions pour des réalisations à Châtelaine, dans un quartier qui fait l'objet d'une requalification urbaine.

L'installation de plus de 587 pompes à chaleur air ou eau a été subventionnée en 2023. Leur nombre en est hausse constante. A titre comparatif, il n'y avait que trois installations de ce type en 2015 contre 470 en 2022.

Possible enveloppe exceptionnelle dès 2024

Cette année 2024 devrait être charnière pour la rénovation du parc bâti genevois. Le Grand Conseil est en effet saisi d'un crédit d'investissement de 500 millions de francs sur 10 ans pour accompagner les propriétaires de biens immobiliers dans leurs efforts de rénovation.

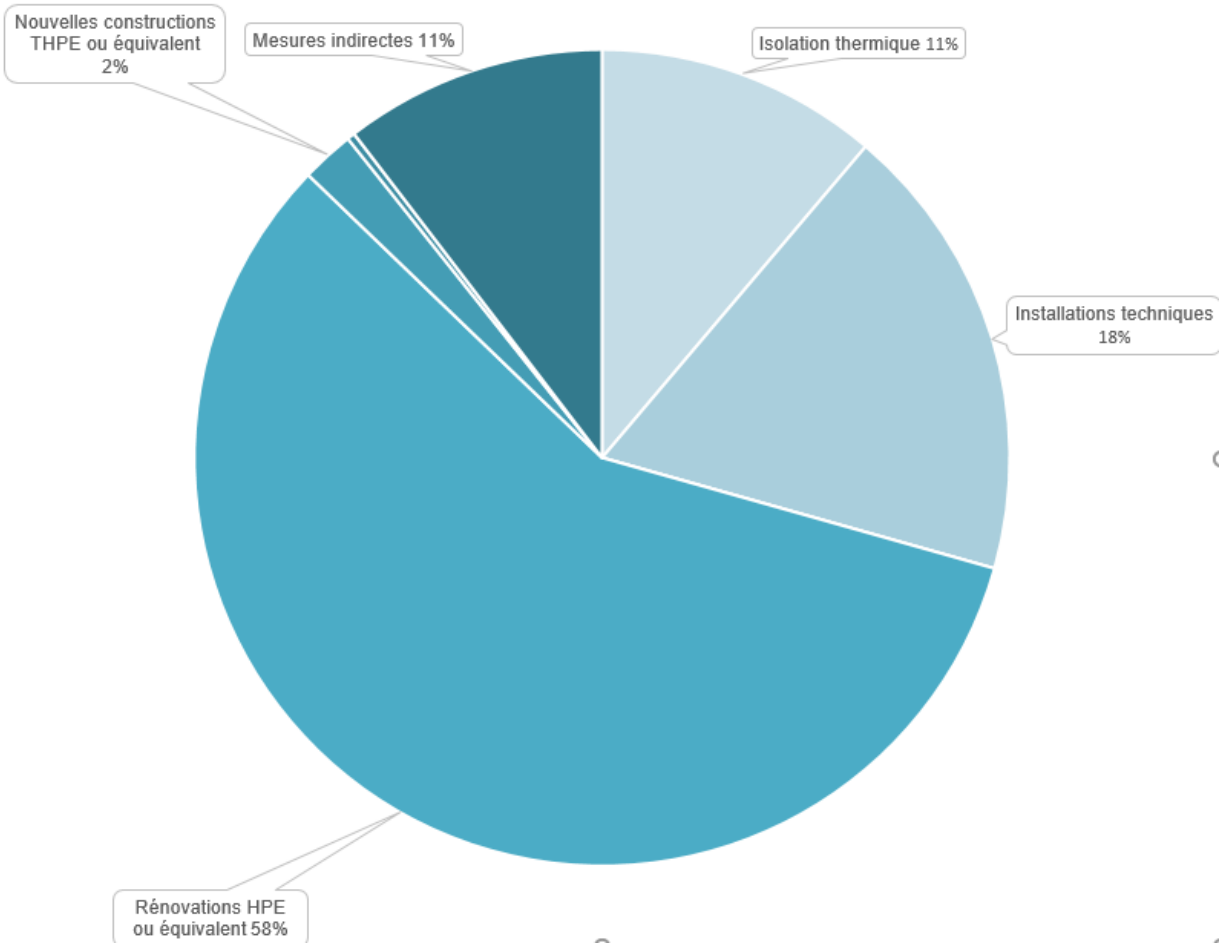
Toutes les subventions sont disponibles sur la plateforme www.ge-energie.ch

GEnergie: une action commune canton et SIG

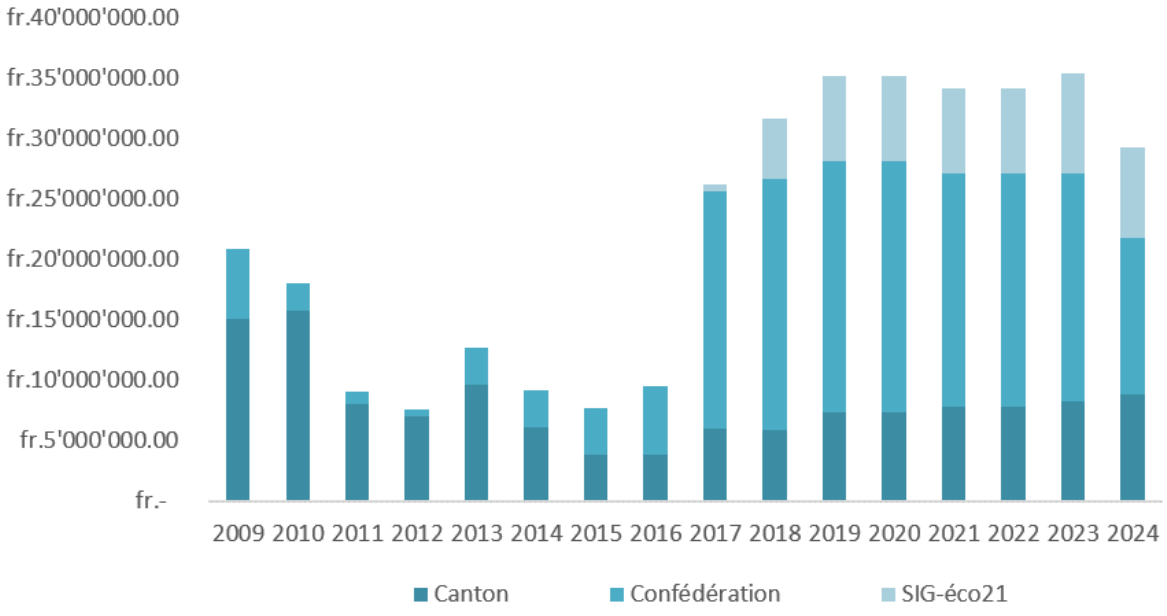
Depuis 2017, le canton collabore avec SIG – partenaire clé et incontournable de la transition énergétique - pour atteindre les objectifs de rénovation du parc bâti à travers leur programme commun GEnergie.

En 2023, le budget de 34 millions mis à disposition par la Confédération, le canton et SIG-éco21 a fait l'objet d'un nombre important de demandes. L'intégralité de l'enveloppe a été engagée avant la fin de l'année. Au total, **plus de 1800 projets ont été déposés.**

Typologies des projets réalisés en 2023 (par rapport aux montants investis)



Evolution des subventions pour le canton de Genève



Pour tout renseignement complémentaire (médias uniquement):

- *Etat de Genève: Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe chargée de communication, DT, T. 076 304 20 66*
- *SIG: Christian Bernet, porte-parole, T. 079 907 38 64*